



Séance du Jeudi 23 Septembre 2021

Délibération n°20210923_15

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : 70

Présents : 40

Pouvoirs : 8

Suppléants : 8

= VOTANTS : 56

- dont « pour » : 56

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Objet : attribution de matériels communautaires suite mise aux enchères

Le jeudi 23 septembre 2021, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 17 septembre 2021, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle de TOURRIERS.

Présents : COMBAUD Renaud - CAILLAUD Nadia – GIRAUD-BERNARD Eric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard BOIZUMAULT Sylvie – BORNE Bernard – MAINGUET Martine – BLANCHON Alain – BOIREAUD Philippe – COYAUD Pierrick – KAUD Pascal - GAGNAIRE Marie-Claire - LAMAZIERE Véronique – PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian – LEMAIRE Marie-Claude – ROULAUD Jean-Jacques - LAVERGNE Didier – GIROUX-MALLOT Françoise – BORDES Jean-Jacques – VIGNET Aurélie - CLAVAUD Gérard – BONNET Franck – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - VERGNAUD David – BOUCHET Eric – LACROIX Aurélie - BOURABIER Jacques – ETIENNE Murielle - SOURY Christine - POTEL Maryse - DE LUSTRAC Jean-Marc - CAMY Bruno - BRAUNBARTH Jean-Philippe – MAGNANT Jocelyne – GOYAUD Philippe – MAGNANT Jacques – JÉROME Géraldine.

Absents excusés :

COMBAUD Alain représenté par SOURISSEAU Damien - suppléant
LIZOT Jackie représenté par GAUTHIER Yolande - suppléante
AGUESSEAU Norbert représenté par PERRON Caroline - suppléante
GUYON Jean-Guy représenté par BELLAUD Maryline - suppléante
TEXIER Didier représenté par RADOUX Loïc - suppléant
CRINE Jean-Jacques représenté par COUSSY Gilbert - suppléant
PINEAU Francine représentée par RAMEZI Christelle - suppléante
JEUNE Karine représentée par RAMOS Sylvie - suppléante

FOURÉ Brigitte pouvoir à COMBAUD Renaud
GEOFFRION Olivier pouvoir à COMBAUD Renaud
DUGOIS Dominique pouvoir à LAMAZIERE Véronique
THURU Marie-Danièle pouvoir à CROIZARD Christian
HENRY Jimmy pouvoir à DANEDE Laurent
CHABAUTY James pouvoir à ROULAUD Jean-Jacques
BERTRAND Didier - pouvoir à PAPILLAUD Sonia
CHARRIAUD Sébastien pouvoir à BRAUNBARTH Jean-Philippe

Absents excusés : PERRON Michelle - TEILLET Anne- *Départ de Mme CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella.*

Absents non excusés : PERCHE Marie-Annick - FLAUD Yves – CECCHIN Catherine – CHAUSSEPIED Pierre – DURAND Jean-Louis – BEAU Jean-Yves – MUGNIER Pierre-Hermann - LASBUGUES Elisabeth – ROUMAGNE Magalie - MAHÉ Jacques - SEVRIT Raymond.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

Objet : attribution de matériels communautaires suite mise aux enchères

Vu la proposition de mise aux enchères formulées lors du Conseil communautaire du 1^{er} juillet 2021 concernant la mise en vente de 3 biens matériels appartenant à la communauté de communes,

Vu la proposition du bureau communautaire réuni le 13 septembre 2021 à l'issue de l'ouverture des « offres »,

Monsieur le vice-Président en charge de l'assainissement et de la voirie rappelle qu'ont été proposés en « Offre-Enchère », les matériels suivants :

Matériel	Descriptif sommaire	Mise à prix initiale	Mise à prix à l'issue des enchères	Attributaire
« Cuve à lisier »	Volume 8 m ³ Etat d'usage Pneus usés	4000 €	4000 €	Monsieur COHO
« cuve à eau »	Volume 4 m ³ Etat d'usage Motopompe à moteur thermique	1000 €	1523 €	Mairie de Fontenille (Offre réceptionnée le 07/07/2021)
Broyeur de végétaux	Marque Caravaggi, acheté en 2012 Chez Herringery à Angoulême Valeur initiale : 22278,00€ Machine professionnelle, rotor de 33 cm de large. Monté sur châssis routier immatriculé de 1250 kg. Moteur diesel 37 cv, 3 cyl. Lombardini LDW 1603 Rendement estimé : 12 / 13 m ³ /h	7000 €	7001 €	Maire d'Aigre (Offre réceptionnée le 15/07/2021)

...

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité décide :

- **D'APPROUVER la vente des matériels précités comme suit :**
 - La cuve à lisier d'un volume de 8m³, en l'état, est attribuée à Monsieur COHO pour le prix net vendeur de 4 000.00 €.
 - La cuve à eau d'un volume de 4m³, en l'état, est attribuée à la Mairie de Fontenille pour le prix net vendeur de 1 523.00 €.
 - Le broyeur de végétaux Caravaggi, en l'état, est attribué à la Mairie d'Aigre pour le prix net vendeur de 7 001.00 €.
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à procéder aux écritures comptables en découlant.**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte en découlant.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président,

Christian CROIZARD



AR Prefecture

016-200072023-20210923-20210923_15-DE
Reçu le 30/09/2021
Publié le 30/09/2021